

Le Collège des médecins du Québec a délivré 904 permis d'exercice en un an

20 juin 2019

À cette période de l'année où plusieurs résidents en médecine terminent leurs études universitaires, le Collège des médecins du Québec est fier d'annoncer qu'il a délivré 904 permis d'exercice de la médecine au cours de l'année, soit du 1^{er} juillet 2018 jusqu'à ce jour. Au total, 441 permis ont été délivrés en médecine de famille et 463 dans une autre spécialité. Parmi ces finissants, on compte 541 femmes et 363 hommes. En comparaison, l'an passé, le Collège avait délivré 860 permis durant cette même période.

À compter d'aujourd'hui et au cours des prochains jours, le Dr Mauril Gaudreault présidera les cérémonies officielles d'assermentation des facultés de médecine de l'Université de Montréal, de l'Université Laval et de l'Université de Sherbrooke.

« C'est un honneur pour moi de prendre part à ces cérémonies pour la toute première fois en tant que président du Collège, a déclaré le Dr Mauril Gaudreault. L'avenir de la profession a toujours occupé une place importante dans ma vie. C'est inspirant de voir cette relève prête à prodiguer des soins de qualité à la population. Je les invite à mettre les besoins de leurs patients au cœur de leur pratique et à exercer avec écoute, compassion et disponibilité. »

Lors de ces cérémonies, les finissants en médecine prononceront le serment professionnel des médecins, un engagement solennel à respecter les règlements et les dispositions du *Code des professions* et du *Code de déontologie des médecins* et à privilégier les valeurs humanistes dans la profession médicale.

Horaire des cérémonies d'assermentation	
Faculté de médecine de l'Université de Montréal	Jeudi 20 juin 2019, à 14 h
Faculté de médecine de l'Université Laval	Vendredi 21 juin 2019, à 14 h
Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke	Jeudi 27 juin 2019, à 14 h